

BILAN DU RESEAU DES LIMICOLES CÔTIERS 2022-2023

1 - Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes. Il contribue également à informer les gestionnaires d'espaces naturels et les décideurs locaux sur la variabilité saisonnière et les enjeux de conservation.

2 - Distribution des espèces recensées

Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire, et donc en termes de ressources alimentaires. Des spécificités qui expliquent la présence/absence en nombres variables des espèces entrant dans ce protocole de suivi.

2.1 - Données globales

Les havres de Surville, Portbail et Carteret n'ont fait l'objet que d'un seul recensement en janvier faute d'observateurs locaux, malgré des appels à contributions renouvelés. La baie du Mont Saint-Michel bénéficie de quatre recensements annuels, un effort de prospection jugé optimum au regard des dimensions du site et du nombre important d'observateurs qu'il convient de réunir à chaque opération de comptage. L'archipel de Chausey est prospecté les mois où le GONm est présent sur le site, soit huit/neuf mois par an. Les autres sites sont recensés au moins tous les mois (côte est de la Manche), tous les dix jours en période de migration sur la côte sud des havres et en baie d'Orne, et davantage encore en baie des Veys.

La baie du Mont Saint-Michel a accueilli 61 % des effectifs recensés dans le cadre de ce réseau en hiver ; la baie des Veys 20 % ; la côte des havres 9,4 % (très fort déclin continu sur le 1/3 nord depuis dix ans) ; la côte est du Cotentin 4,3 % ; la baie d'Orne 3,2 % ; Chausey 1,6 % . En période de migration, la baie du Mont Saint-Michel a accueillie 68 % des effectifs maxi observés en postnuptiale et 73 % en pré-nuptiale ; la côte sud des havres 11,6 % puis 12,7 % ; la baie des Veys 12,2 % puis 6 % ; la côte Est du Cotentin 4,6 % puis 4,4 % ; la baie d'Orne 3 % puis 3,4 % ; Chausey 1,1 % puis 0,5 % . Cependant, si l'on s'affranchi de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique des huit sites renseignés à chaque période, le classement est bien différent en termes de densités comme nous pouvons le constater dans le **Tableau 1**, puisque dès lors, la baie d'Orne occupe globalement le 1^{er} rang, la baie des Veys le second, la baie du Mont Saint-Michel le troisième, la côte sud des havres le quatrième, la côte est de la Manche le cinquième rang, et l'archipel de Chausey ferme la marche.

Nombre d'oiseaux et densité pour 100 ha par site fonctionnel	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Total
	Migration postnuptiale											
Nombre d'oiseaux	46138	738	4909	1544	1466	NR	NR	NR	3162	8311	2066	68334
Densité / 100ha	177	37	123	51	73				105	277	295	147
Rang	3	8	4	7	6				5	2	1	
Hivernage												
Nombre d'oiseaux	53241	1351	4854	1638	1177	278	292	81	3745	17367	2754	86778
Densité / 100ha	205	68	121	55	59	23	29	16	125	579	393	187
Rang	3	6	5	8	7	10	9	11	4	1	2	
Migration prénuptiale												
Nombre d'oiseaux	26790	193	2353	1019	1289	NR	NR	NR	1606	2220	1251	36721
Densité / 100ha	103	10	59	34	64				54	74	179	79
Rang	2	8	5	7	4				6	3	1	

Tableau 1 : Effectif et densité moyenne par site en 2022-2023

2.2 - Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau, baie des Veys et baie de Seine sous la responsabilité des conservateurs de ces réserves naturelles (ce dernier site ne figure pas dans ce bilan, faute de disposer des données dans des délais compatibles avec l'animation de cette enquête) a accueilli 89 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2023 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 82 541 oiseaux, contre 90 435 en 2022.

2.3 - Migration

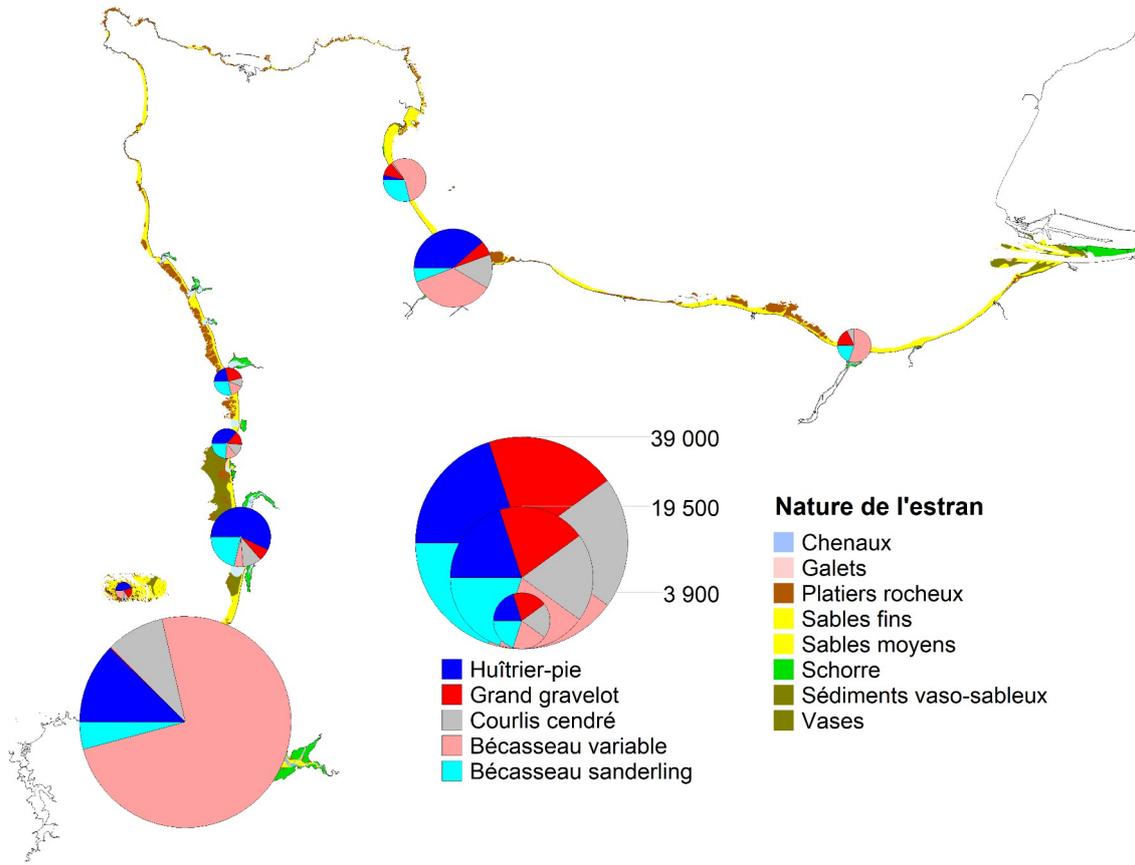
Les effectifs périodiques maxi recensés au cours des deux mouvements migratoires, selon le calendrier propre à chaque espèce, est de 105 055 oiseaux, contre 68 698 en 2021-2022 (hors BMSM en période de migration postnuptiale) : 68 334 au cours de la migration postnuptiale (41 892 en 2022), et 36 721 lors de la migration prénuptiale (26 806 en 2022).

Le recensement décadaire en période de migration des deux tiers sud de la côte des havres, de la baie d'Orne, de la baie des Veys et de la côte est du Cotentin en partie, permet de préciser la chronologie du flux global (*fig. 1*) et de l'estimer à 326 000 migrateurs pour l'ensemble de la Normandie en 2022-2023 (255 000 en 2021-2022) : 240 000 au retour et 86 000 à l'aller, si nous admettons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours des phases de migration et que la durée des haltes migratoire est inférieure à dix jours.

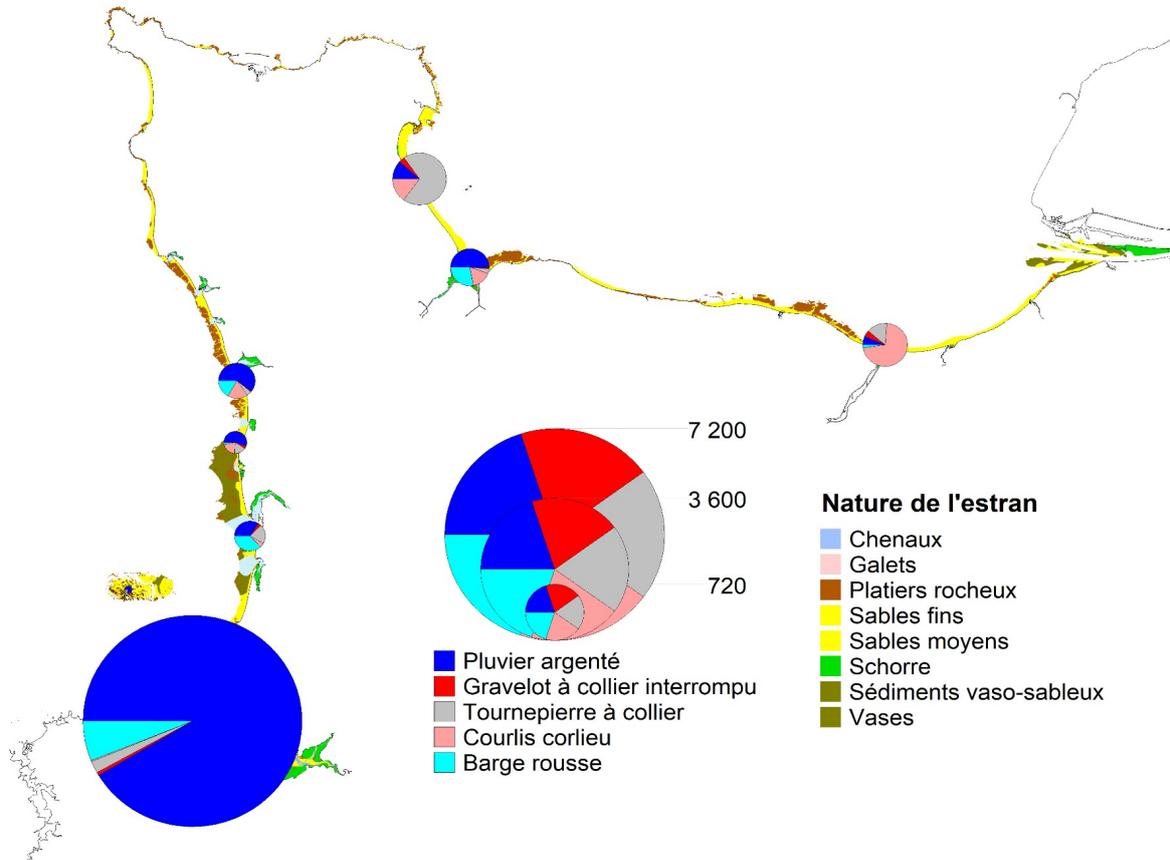
Figure 1 : Part relative décadaire des effectifs en halte migratoire en 2022-2023

Le lecteur trouvera ci-dessous six cartes figurant la répartition quantitative des 10 espèces principales en hiver et en période de migration, ainsi que dans le **Tableau 2** la distribution spécifique en part relative à chaque période du cycle annuel pour chacun des 11 sites étudiés. Au nombre des commentaires que nous pourrions faire, on remarque que la baie du Mont Saint-Michel occupe le premier rang pour 32 % à 48 % des espèces recensées dans le cadre de ce réseau selon la période, ou encore, que la baie des Veys n'est pas un site de halte migratoire au niveau des effectifs qu'il accueille en hiver (20 % en hiver contre 10 % en période de migration), contrairement à la côte sud des havres, etc.

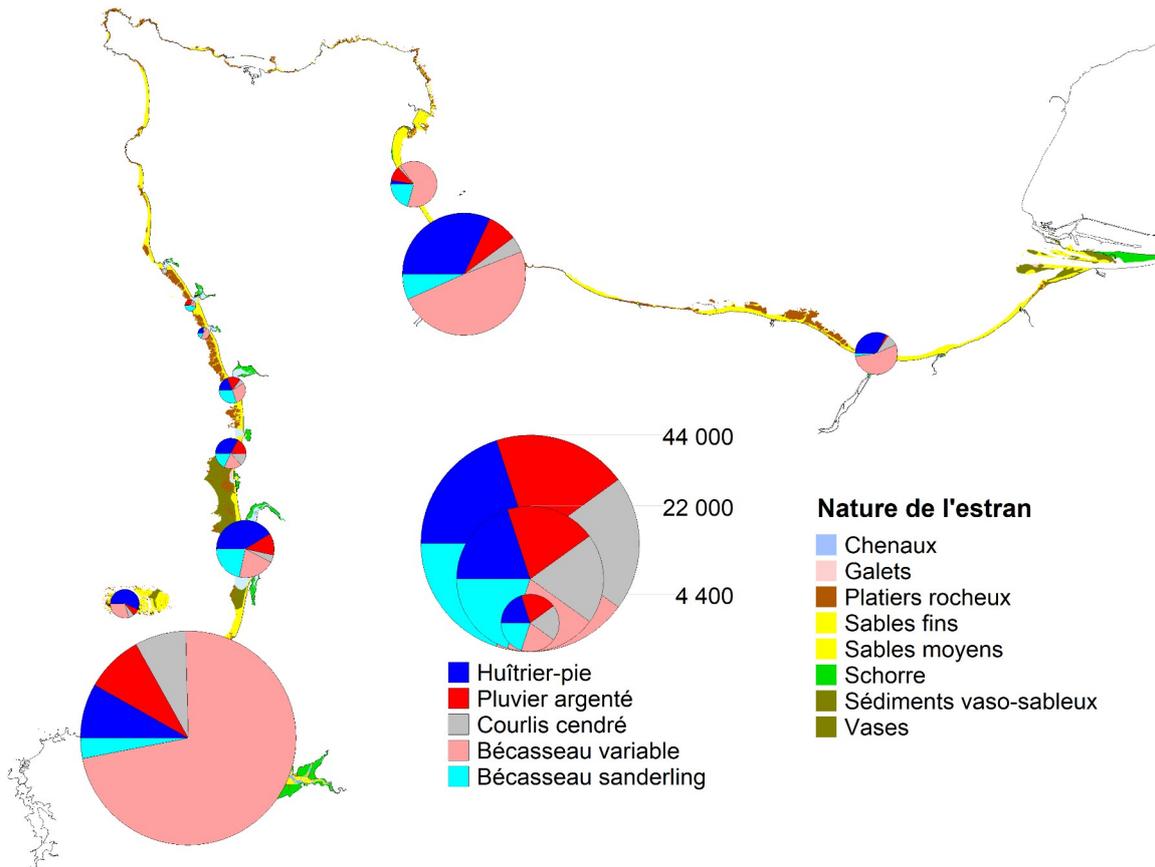




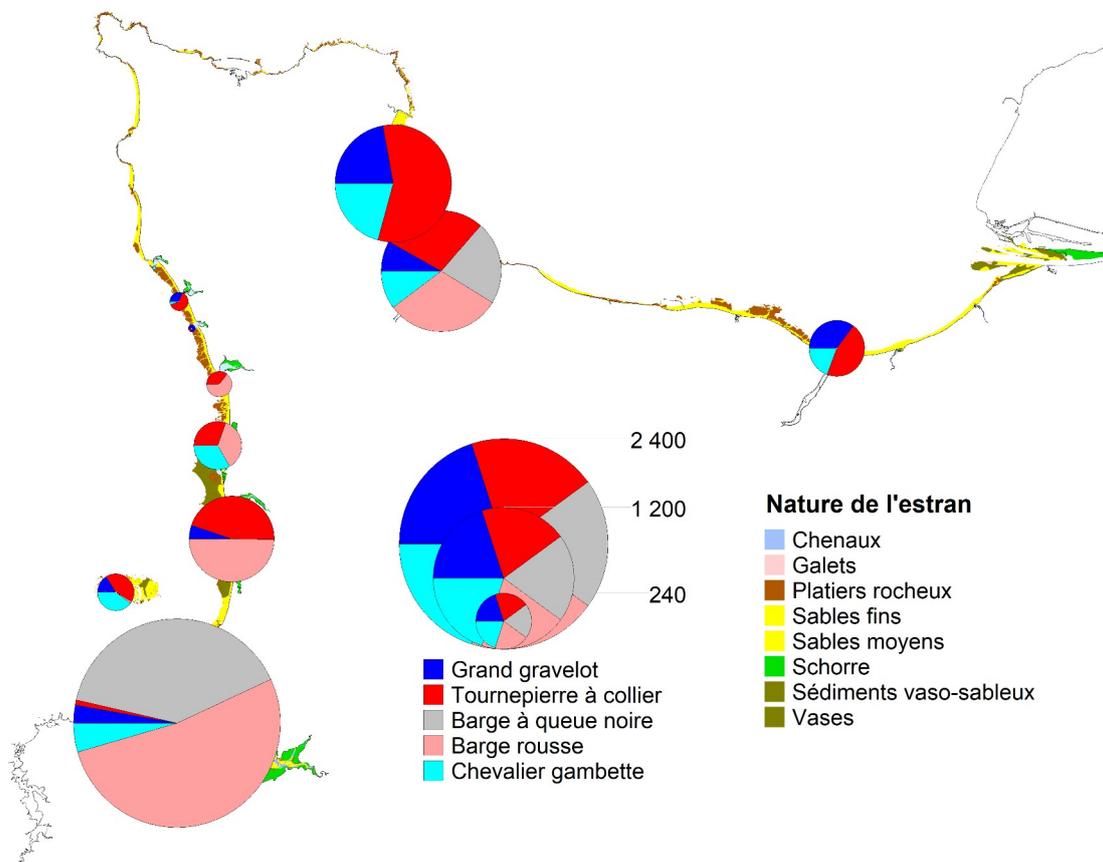
Carte 4 : Répartition des effectifs en migration postnuptiale (2022)



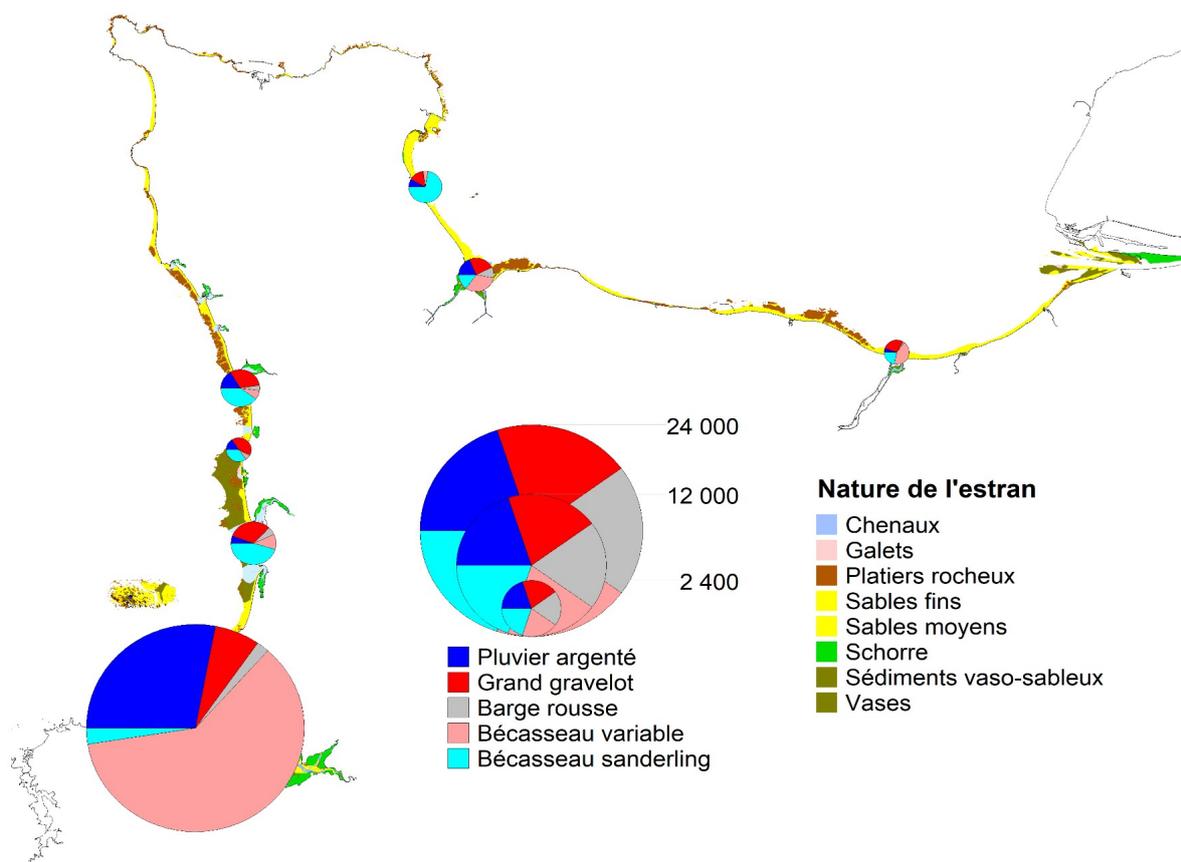
Carte 4 : Répartition des effectifs en migration postnuptiale (2022)



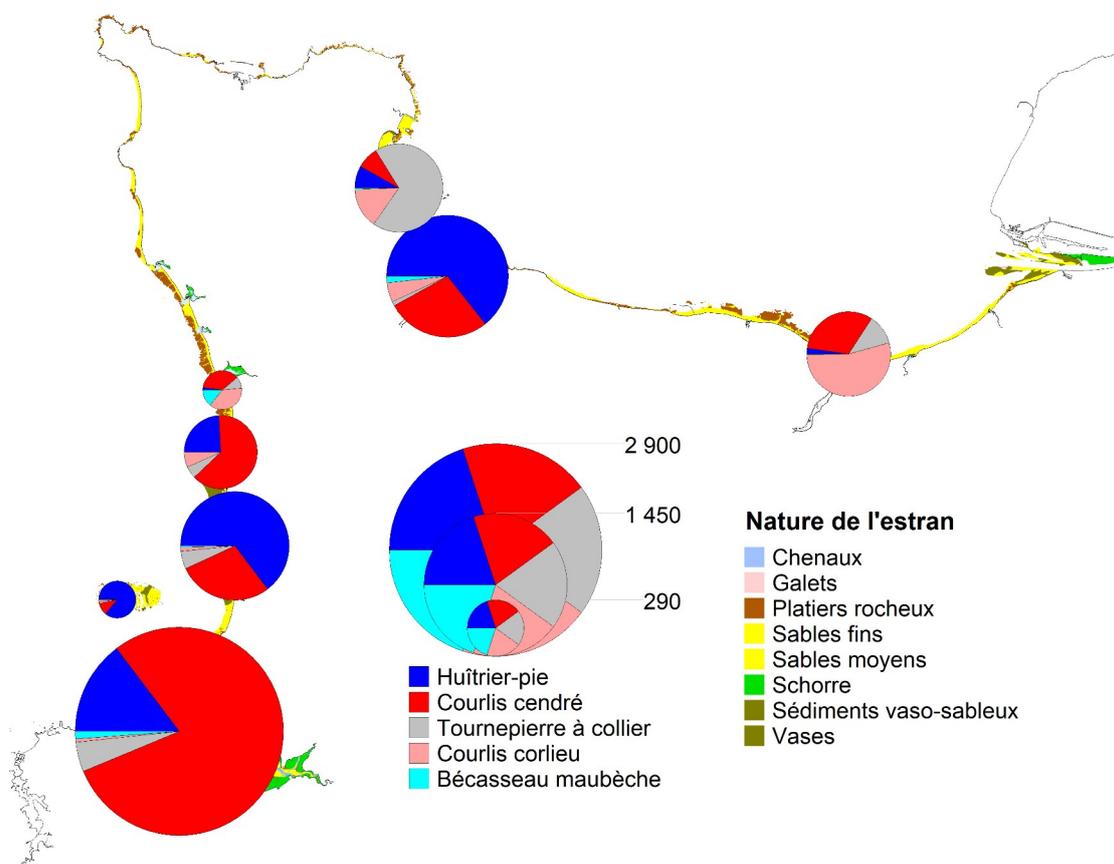
Carte 1 : Répartition des effectifs en hiver (2022-2023)



Carte 1 : Répartition des effectifs en hiver (2022-2023)



Carte 3 : Répartition des effectifs en migration prénuptiale (2023)



Carte 3 : Répartition des effectifs en migration prénuptiale (2023)

Part relative de chaque espèce par site fonctionnel	Migration postnuptiale										Hivernage										Migration pré-nuptiale												
	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est du Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est du Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est du Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne
	Huïtrier-pie	44	2	22	4	2				1	24	0,0	28	5	14	4	2	0,5	0,0	0,6	40	6	21	6	29	6	0,2				3	35	1
Pluvier argenté	70	1	8	2	4				2	11	1	58	1	8	4	3		1	4	20	0,6	91	0,3	1	1	3				1	2	0,4	
Grand gravelot	3	5	15	10	15				14	22	15	14	4	5		1	2		41	16	17	51		15	7	11				4	7	5	
Petit Gravelot			11						89													16								32	37	16	
Gravelot à collier interrompu			10	8					27	31	25			5					76	19		37		6	6	2				23	4	21	
Tournepierre à collier	2	10	16	5	1				34	20	12	2	4	18	4	2	0,1	2	40	21	8	18	0,3	7	3	2				59	2	9,1	
Courlis cendré	65	1	8	3	2				1	18	2	67	1	4	4	1	1	0,4	2	1	14	5	66	0,4	8	9	2				1	9	5
Courlis corlieu		1	5	21	23				33	11	6		100									2	1	2	6	10				16	10	54	
Barge à queue noire	96		1							3	0,2	82								18		93		0,2	0,2					6			
Barge rousse	65	1	5	6	4				2	15	2	66	0,1	13	4	2				15		64		12	1	8				0,1	14	1	
Chevalier arlequin									10	40	50									63	37									33	67		
Chevalier gambette	15	14	3	8					16	25	19	20	9	0,2	11			0,4	0,4	34	17	8	29	9	1	9				29	15	9	
Chevalier aboyeur		23	14	14						32	18		100									10		3							44	44	
Chevalier culblanc		5	41	9	18				9	9	9	20		10	10					10	50	13				38				38	13		
Chevalier sylvain			25	25						50														75							25		
Chevalier guignette	2		48	14	3				20	2	11			100								24	4	36						12	24		
Bécasseau maubèche	88		1	0,0	1				1	9	1	98								2		40		5		25				5	24	2	
Bécasseau minute	14								43	29	14											93									7		
Bécasseau violet		87							13				16							84													
Bécasseau variable	85	0,3	1	0,4	1				4	7	3	70	1	2	0,6	1	0,3	0,1		4	18	3	94	0,0	1,1	0,2	0,6			0,3	2	2	
Bécasseau cocorli									52	48																					100		
Bécasseau sanderling	36	0	20	6	7				15	9	7	28		20	6	7	1	3		12	23	1	21	0,0	24	7	16		23	5	4		
Combattant varié									78	22										98	2	25		4						72			
Échasse blanche									100													45		6	6	15				24	5		
Avocette à nuque noire	10								55	34	55									1	43	64							13	23			
Part relative globale	68	1	7	2	2				5	12	3	61	2	6	2	1	0	0	0	4	20	3	73	1	6	3	4		4	6	3		

Tableau 2 : part relative des sites étudiés pour chaque espèce selon la période (2022-2023)

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus, en baie du Mont Saint-Michel et sur **la côte nord des havres de la Manche** (havres de Surville, Portbail et Carteret) où votre contribution est désormais indispensable pour pérenniser cet observatoire ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : bruno-chevalier@neuf.fr ou au 06.33.64.98.30.

Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont Saint-Michel, le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il a été animé cette année par Fabrice Cochard et Corentin Rivière pour le GONm et Manon Simonneau pour Bretagne-Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents qui participent aux stages des adhérents du GONm ; Jean-Pierre Marie coordonne ce suivi avec l'aide de Cédric Balagny, Sébastien Bernède, Gilbert Bordage, Jean-Pierre Clave, Gérard Deloison, Didier Desvaux, Jacques Girard, James Jean Baptiste, Thelma Leboucher, Tony Le Hu Nghia et Martial Tancoigne ; Régis Purenne et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier intervient sur la côte ouest du Cotentin, de Bréhal à Saint-Germain-sur-Ay.

Bruno Chevalier

